



Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2010, Université Bordeaux 2. hceres-02035796

HAL Id: hceres-02035796

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035796>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 2 – Victor Segalen

Demande n° S3110054973

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

La licence mention Psychologie est une des mentions proposées par l'Université Bordeaux 2 dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS). Un schéma cohérent est proposé, impliquant la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et les sciences de l'éducation. Cette formation propose une spécialisation progressive en psychologie, cette progressivité permettant des réorientations en cours de licence vers les autres mentions du domaine, l'articulation la plus forte étant réalisée avec la mention Sociologie. La mention Psychologie offre après la deuxième année (L2) une possibilité d'inscription dans deux licences professionnelles. En troisième année (L3) la formation propose des unités d'enseignement préparant l'intégration dans les masters de Psychologie. Elle propose également un enseignement de préprofessionnalisation orienté vers les métiers de l'enseignement.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

S'appuyant sur une équipe pédagogique large, la mention Psychologie propose un schéma de formation avec une première année de formation transversale dans le champ des SHS, une deuxième année d'orientation, reprenant une base « majeure - mineure », et une troisième année de spécialisation. Ce schéma permet à la fois des passerelles et des réorientations. La possibilité d'intégrer, en troisième année, les licences professionnelles est prise en compte. La L3 propose soit une spécialisation vers les masters de psychologie, soit une préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement. Malgré les effectifs importants, l'équipe pédagogique est mobilisée sur les dispositifs de suivi, d'orientation, de tutorat, avec l'appui des politiques mises en place au niveau de l'établissement. L'articulation avec les autres mentions de la licence, en particulier la mention Sociologie, est bien explicitée, ce qui permet d'assurer les parcours communs et les réorientations. Une attention particulière a été portée, pour ce contrat, à l'encadrement des étudiants : le volume horaire a été augmenté, de même que la part des travaux dirigés ; un tutorat d'accompagnement est renforcé, et des enseignants référents sont désignés dans le cadre du plan réussite en licence.

- Points forts :

- L'organisation du domaine SHS, regroupant quatre mentions, peut être considérée comme exemplaire.
- La mobilisation de l'équipe pédagogique sur le suivi et l'encadrement.
- Le souci de professionnalisation.

- Point faible :

- Le nombre d'enseignants-chercheurs n'est pas encore à la hauteur des effectifs à encadrer.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

- Recommandations pour l'établissement :

Compte tenu des effectifs de cette mention, l'appui de l'établissement à l'équipe pédagogique doit rester soutenu, en particulier sur les dispositifs de suivi des étudiants diplômés ou non, et sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants de la licence.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de cette formation s'articule avec le pilotage général des mentions du domaine SHS. Les structures permettant ce pilotage sont opérationnelles. La complexité de l'organisation globale nécessitera toutefois une mobilisation forte de l'ensemble des responsables tout au long du contrat.

- 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair : proposer aux étudiants une formation générale à l'entrée de la licence, pour leur permettre ensuite une orientation vers la mention de leur choix. L'organisation mise en place permet de répondre à cet objectif.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

L'organisation de la mention est en elle-même un dispositif d'aide à la réussite. Malgré des effectifs importants, l'équipe pédagogique met en place, avec l'appui de la politique générale de l'établissement, les dispositifs d'accueil et d'accompagnement. Elle propose par ailleurs une amélioration de l'encadrement des étudiants de licence.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La licence est adaptée aux sorties possibles après la L2 vers les licences professionnelles. Elle répond, en L3, à la pré-orientation vers les masters. Elle offre également une pré-professionnalisation vers les métiers de l'enseignement.